

LE VATICAN ET LE GOUVERNEMENT ITALIEN

Les représentants du Vatican aux différentes cours d'Europe ont reçu du cardinal Jacobini un télégramme dans lequel il nie qu'il y ait eu un rapprochement entre le Vatican et le gouvernement italien.

LA GUERRE DU NORD-OUEST

A l'occasion de la chute du cabinet Gladstone, les agents généraux des colonies de Londres ont fait une visite d'adieu à lord Derby, ministre sortant de charge.

La répression des troubles au Nord-Ouest par les volontaires est un événement dont on ne saurait parler en termes trop élogieux. La colonie était menacée d'un danger sérieux: la question de savoir si l'autorité centrale était assez puissante pour se faire respecter dans ces vastes terres n'avait jamais été soulevée.

Le Times de Londres endorse pleinement cette opinion de l'administrateur des colonies.

La Saint James Gazette, de son côté, dit que le Canada, "réduit à ses seules ressources, a conduit une campagne dangereuse et difficile, avec une habileté, une promptitude et un succès qui présentent un contraste agréable avec la masse des malheurs commises par le gouvernement impérial."

CONSEIL DE VILLE

Il y a eu, hier soir, assemblée régulière du Conseil de Ville, sous la présidence de Son Honneur le maire McDougall.

Après lecture de certaines communications, on a résolu d'accorder aux orangistes l'usage du parc de la colline Major et d'autoriser le maire à engager un assistant-secrétaire de la cité pour une période de trois mois au prix de \$40 par mois.

Une requête de F. Ouellette et d'autres bouchers d'Ottawa a ensuite été lue. Tous ces gens se plaignent que par suite du règlement relatif aux abattoirs, ils sont lésés dans leurs propriétés et ils demandent en conséquence au conseil d'adopter une nouvelle législation qui permettra les abattoirs sous certaines restrictions et les soumettra à un droit de licence.

L'échevin Durocher parle dans le sens de la requête et il fait motion secondée par l'échevin O'Keefe qu'elle soit adressée au bureau de santé avec recommandation d'en accorder les conclusions.

L'échevin Whillans propose en amendement, secondé par l'échevin Bingham, que la requête des bouchers soit soumise au bureau de santé et cet amendement est adopté.

L'échevin Durocher fait remarquer à ce sujet que grand nombre

de carcasses et animaux qui sont trouvées dans la baie n'ont pas été déposées là par les bouchers mais viennent du haut de la rivière. Il est conséquemment injuste de leur imputer à crime cet état de choses.

Le comité des finances, en soumettant son rapport mensuel, a signalé au Conseil que le bureau des travaux fait usage de pin rouge pour réparer les trottoirs; il a aussi critiqué les salaires élevés payés aux hommes que l'on emploie pour l'entretien des rues.

Après dénégation, de la part des échevins Bingham, O'Leary et Cherry, quant à l'accusation d'avoir employé du pin rouge pour réparer les trottoirs, le rapport est adopté avec un amendement adopté avec un amendement à payer aux travailleurs les salaires courants et d'ajouter aux items demandés une somme de \$51, étant le coût d'un tuyau de pompe à incendie fourni au bureau des travaux par le comité du feu et de l'éclairage.

Le conseil approuve ensuite certaines recommandations faites par les divers comités de l'administration civique, puis le rapport du comité parlementaire est unanimement adopté. Les rapporteurs, dans la conclusion de leur travail, paient un beau tribut d'éloges à MM. Tassé et Mackintosh, dont l'influence leur a été d'un grand secours auprès du gouvernement.

Sur recommandation du comité de la propriété, la soumission de Donald C. Me on pour l'achat et l'enlèvement de toutes les constructions et clôtures du marché aux animaux, sur des rues Cathcart et Dalhousie, a été acceptée.

Le greffier de la cité et M. Jackson ont été ensuite chargés de compiler et faire imprimer les règlements de la corporation.

Deux motions, l'une aux fins de faire une réception publique aux volontaires, lors de leur retour du Nord-Ouest, l'autre pour encourager le gouvernement d'accorder un encouragement libéral à l'entreprise du chemin de fer du comté d'Ottawa et de la vallée de la Gatineau, ont été chaleureusement adoptées.

Enfin, après certaines explications de Son Honneur le maire, une motion de l'échevin Gordon secondée par l'échevin Conningham, aux fins d'autoriser le comité des finances à emprunter \$50,000 de la banque de Québec pour les réparations des rues, ayant été unanimement adoptée, le conseil s'est ajourné.

La galerie des arts va s'enrichir prochainement d'un superbe tableau à l'huile, qui doit lui être expédié de Toronto. La nouvelle toile sera une précieuse acquisition, s'il faut en croire les connaisseurs.

A la cour de police, hier matin, madame Mary Watson a été condamnée à \$10 d'amende pour avoir assailli une femme qui l'avait injuriée. Elizabeth McManus, pour langage insultant envers ses voisins a été condamnée à \$20.

M. John Lamb a été victime d'un cruel accident samedi, à sa boutique située près du marché Wellington. Ses habits s'étant pris dans l'engrenage d'une machine, il a eu la figure fort mutilée et s'est fait fracturer une épaule. Il commença cependant à prendre du mieux, grâce aux soins du Dr Wright.

Les bouchers de la capitale se trouvent actuellement dans un cruel embarras. Qu'ils abattent leurs animaux dans les limites de la ville ou dans les townships avoisinants, ils s'exposent également, en effet, à l'amende; aussi, comme un confrère le leur conseille, ils n'ont plus guère qu'un parti à prendre, celui de fermer boutique et de se venger de la loi en faisant jeûner leur public.

La lumière électrique n'est rien à comparer au brillant noir à soulier (Royal Polish Bixby's) pour kid morocco et cuir. Plus de frottement de bottes; vous n'avez qu'à passer un petit pinceau sur vos chaussures et tout est dit. M. N. A. Savard est le seul agent pour la vente de ce noir à chaussure. Prix par bouteille, 15 cts.

A une assemblée des commissaires d'écoles de Hull tenue hier soir, le secrétaire-trésorier a présenté son rapport. Il y est constaté que les taxes d'écoles ont produit \$6,593.11; les contributions mensuelles \$776.70; l'octroi du gouvernement \$1,090.11; les autres sources de revenu \$450; soit un total de \$8,913.92. Il reste encore à collecter \$2,500 de taxes. Les dépenses de leur côté se sont élevées à \$8,913.92 et il reste encore due une balance sur le salaire du secrétaire.

Nous publions aujourd'hui pour l'avantage du public les heures d'arrivée et de départ de la ligne d'omnibus qui fait le service dans la rue Rideau, à partir du bureau de poste, tous les jours de la semaine.

Départ:—8 1/2 a.m., 1 p.m. et 4 p.m. Retour:—8.30 a.m., 1.30 p.m. et 4.30 p.m. Dimanche—Départ:—1 1/2 p.m., 2 p.m., 2 1/2 p.m. et 3 p.m. Retour:—de 4 à 6 hrs.

Tous les dimanches, un omnibus partira à 1 1/2 hrs. p.m. pour se rendre aux sources sulfureuses de Robert. Prix, aller et retour, et bain: 75 cts.

Les promenades en chaloupes continuent à être fort en vogue sur le canal Rideau, et chaque soir des centaines d'embarcations jettent aux rives la cadence de leurs coups de rames, leurs ris et leurs caquetages joyeux. On se plaint beaucoup et avec raison, par exemple, du nombre des gamins qui se baignent sur les bords du canal et s'exposent à tous les regards dans des accoutrements indécents ou sans accoutrements du tout. Nous nous faisons un devoir d'attirer l'attention de qui de droit sur cet abus qui doit être réprimé sans délai et en attendant que les autorités s'en mêlent, nous demandons aux honnêtes gens de fouetter d'importance cette jeune canaille-là chaque fois qu'elle s'affichera de la sorte.

UNION SAINT-THOMAS A une assemblée de cette société tenue hier soir au lieu ordinaire des séances, les messieurs suivants ont été élus officiers pour le semestre courant: Président, I. Côté. 1er vice-président, Joseph Patry. 2ème vice-prés., Emery Lapointe. Secrétaire archiviste, P. J. Cadotte. Asst. Sec. Arch., P. A. Juneau. Sec.-Correspondant, J. Chamard. Asst. Sec.-Cor., Geo. Thompson. Trésorier, J. D. Gervais. Asst. Trésorier, A. Lavigne. Percepteurs, J. H. Roy, H. Nolet. Asst. Percepteur, A. Alarie. Commissaire-Ord., A. Simard. Gardien, F. Bélend. Comité d'enquête, I. Côté, H. Potvin, F. X. Dery, T. Vézina, N. Casault, A. Champagne, E. Turcot. Auditeurs, L. J. Casault et O. Dionne.

DECES Décédée, à Québec, le 3 juillet, à l'âge de 52 ans, madame Marie-Caroline Lacroix, épouse de l'honorable Jean-Elie Gingras, ex-devant constructeur de navires.

AVIS aux jeunes gens qui veulent apprendre le commerce et aux personnes cherchant un emploi lucratif. On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

Dlle A. McDONALD Ci-devant de la maison Beckett & McDonald, a certainement l'assortiment le plus complet et des mieux choisis D'ARTICLES DE MODES! Prix modérés, vu que ce stock a été acheté pour argent comptant. 521 RUE SUSSEX.

Macdougall, Macdougall & Belcourt AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Supérieure, le Parlement, et des Départements du Canada, etc. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L.L.M. N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. ON recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25 juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Solives en fer laminé et Poutres en plaques d'acier, pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada," pour la fourniture et la pose des solives en fer laminé et des Poutres en plaques d'acier nécessaires pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada. On pourra voir les dessins et le devis au Ministère des Travaux Publics, Lundi, le 5ème jour de Juillet et les jours suivants. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable le Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confié à la soumissionnaire, refusé de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 juillet 1885.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES SOUMISSIONS cachetées distinctes, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour appareil de chauffage à eau chaude, Barrie, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 20 courant. Les plans et spécifications peuvent être examinés à ce Département, Ottawa, et au bureau de MM. Kennedy, Gaviglier & Holland, architectes, Barrie, Ont., le et après le JÉUDI, 2 courant. Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes. Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable le Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera confiée, si la soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux prix et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée. Le Département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 juillet 1885.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER. MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA. M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables. Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes. 17 mars 1883

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

La galerie des arts va s'enrichir prochainement d'un superbe tableau à l'huile, qui doit lui être expédié de Toronto. La nouvelle toile sera une précieuse acquisition, s'il faut en croire les connaisseurs.

A la cour de police, hier matin, madame Mary Watson a été condamnée à \$10 d'amende pour avoir assailli une femme qui l'avait injuriée. Elizabeth McManus, pour langage insultant envers ses voisins a été condamnée à \$20.

M. John Lamb a été victime d'un cruel accident samedi, à sa boutique située près du marché Wellington. Ses habits s'étant pris dans l'engrenage d'une machine, il a eu la figure fort mutilée et s'est fait fracturer une épaule. Il commença cependant à prendre du mieux, grâce aux soins du Dr Wright.

Les bouchers de la capitale se trouvent actuellement dans un cruel embarras. Qu'ils abattent leurs animaux dans les limites de la ville ou dans les townships avoisinants, ils s'exposent également, en effet, à l'amende; aussi, comme un confrère le leur conseille, ils n'ont plus guère qu'un parti à prendre, celui de fermer boutique et de se venger de la loi en faisant jeûner leur public.

La lumière électrique n'est rien à comparer au brillant noir à soulier (Royal Polish Bixby's) pour kid morocco et cuir. Plus de frottement de bottes; vous n'avez qu'à passer un petit pinceau sur vos chaussures et tout est dit. M. N. A. Savard est le seul agent pour la vente de ce noir à chaussure. Prix par bouteille, 15 cts.

A une assemblée des commissaires d'écoles de Hull tenue hier soir, le secrétaire-trésorier a présenté son rapport. Il y est constaté que les taxes d'écoles ont produit \$6,593.11; les contributions mensuelles \$776.70; l'octroi du gouvernement \$1,090.11; les autres sources de revenu \$450; soit un total de \$8,913.92. Il reste encore à collecter \$2,500 de taxes. Les dépenses de leur côté se sont élevées à \$8,913.92 et il reste encore due une balance sur le salaire du secrétaire.

Nous publions aujourd'hui pour l'avantage du public les heures d'arrivée et de départ de la ligne d'omnibus qui fait le service dans la rue Rideau, à partir du bureau de poste, tous les jours de la semaine.

Départ:—8 1/2 a.m., 1 p.m. et 4 p.m. Retour:—8.30 a.m., 1.30 p.m. et 4.30 p.m. Dimanche—Départ:—1 1/2 p.m., 2 p.m., 2 1/2 p.m. et 3 p.m. Retour:—de 4 à 6 hrs.

Tous les dimanches, un omnibus partira à 1 1/2 hrs. p.m. pour se rendre aux sources sulfureuses de Robert. Prix, aller et retour, et bain: 75 cts.

Les promenades en chaloupes continuent à être fort en vogue sur le canal Rideau, et chaque soir des centaines d'embarcations jettent aux rives la cadence de leurs coups de rames, leurs ris et leurs caquetages joyeux. On se plaint beaucoup et avec raison, par exemple, du nombre des gamins qui se baignent sur les bords du canal et s'exposent à tous les regards dans des accoutrements indécents ou sans accoutrements du tout. Nous nous faisons un devoir d'attirer l'attention de qui de droit sur cet abus qui doit être réprimé sans délai et en attendant que les autorités s'en mêlent, nous demandons aux honnêtes gens de fouetter d'importance cette jeune canaille-là chaque fois qu'elle s'affichera de la sorte.

UNION SAINT-THOMAS A une assemblée de cette société tenue hier soir au lieu ordinaire des séances, les messieurs suivants ont été élus officiers pour le semestre courant: Président, I. Côté. 1er vice-président, Joseph Patry. 2ème vice-prés., Emery Lapointe. Secrétaire archiviste, P. J. Cadotte. Asst. Sec. Arch., P. A. Juneau. Sec.-Correspondant, J. Chamard. Asst. Sec.-Cor., Geo. Thompson. Trésorier, J. D. Gervais. Asst. Trésorier, A. Lavigne. Percepteurs, J. H. Roy, H. Nolet. Asst. Percepteur, A. Alarie. Commissaire-Ord., A. Simard. Gardien, F. Bélend. Comité d'enquête, I. Côté, H. Potvin, F. X. Dery, T. Vézina, N. Casault, A. Champagne, E. Turcot. Auditeurs, L. J. Casault et O. Dionne.

DECES Décédée, à Québec, le 3 juillet, à l'âge de 52 ans, madame Marie-Caroline Lacroix, épouse de l'honorable Jean-Elie Gingras, ex-devant constructeur de navires.

AVIS aux jeunes gens qui veulent apprendre le commerce et aux personnes cherchant un emploi lucratif. On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

Dlle A. McDONALD Ci-devant de la maison Beckett & McDonald, a certainement l'assortiment le plus complet et des mieux choisis D'ARTICLES DE MODES! Prix modérés, vu que ce stock a été acheté pour argent comptant. 521 RUE SUSSEX.

Macdougall, Macdougall & Belcourt AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Supérieure, le Parlement, et des Départements du Canada, etc. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L.L.M. N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. ON recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25 juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Solives en fer laminé et Poutres en plaques d'acier, pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada," pour la fourniture et la pose des solives en fer laminé et des Poutres en plaques d'acier nécessaires pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada. On pourra voir les dessins et le devis au Ministère des Travaux Publics, Lundi, le 5ème jour de Juillet et les jours suivants. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable le Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confié à la soumissionnaire, refusé de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 juillet 1885.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER. MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA. M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables. Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes. 17 mars 1883

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS aux jeunes gens qui veulent apprendre le commerce et aux personnes cherchant un emploi lucratif. On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

Dlle A. McDONALD Ci-devant de la maison Beckett & McDonald, a certainement l'assortiment le plus complet et des mieux choisis D'ARTICLES DE MODES! Prix modérés, vu que ce stock a été acheté pour argent comptant. 521 RUE SUSSEX.

Macdougall, Macdougall & Belcourt AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Supérieure, le Parlement, et des Départements du Canada, etc. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L.L.M. N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. ON recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25 juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Solives en fer laminé et Poutres en plaques d'acier, pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada," pour la fourniture et la pose des solives en fer laminé et des Poutres en plaques d'acier nécessaires pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada. On pourra voir les dessins et le devis au Ministère des Travaux Publics, Lundi, le 5ème jour de Juillet et les jours suivants. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable le Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confié à la soumissionnaire, refusé de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 juillet 1885.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER. MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA. M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables. Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes. 17 mars 1883

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante, rue Ste Catherine, No. 638, Montréal.

AVIS On demande pour une affaire en marche, offrant des garanties sérieuses de sécurité, un dépôt en banque de \$3000 à \$4000, pour servir à l'extension des affaires. Un intérêt de 10 0/0 par année sera payé pour le capital déposé, et le salaire sera de \$500 par année comme employé. AUX CAPITALISTES.—La personne qui voudrait faire ce dépôt, sans prendre la place d'employé, recevrait un intérêt de 20 0/0 par année sur le capital déposé. Toutes facilités seraient données, pour surveiller l'emploi du capital. Pour réponse et renseignements s'adresser par lettre à L. S., Poste restante